

TRAIT D'UNION

Cambrousse Atelier

Association Loi 1901

18 rue Albert Roussel - 75017 PARIS

0610251412

contact@cambrousseatelier.com

Rédacteurs : Souad MEKALI et Gibran ZOUGHLAMI

TRAIT D'UNION

L'abstraction du végétal dans le milieu urbain rend la Ville plus vulnérable, tant du point de vue social, économique qu'environnemental et sanitaire. Face à ce constat, de nombreux projets collectifs se mettent en place pour tenter de répondre au double enjeu de l'urbanisation et de la préservation écologique et sociale de nos cadres de vie.

Trait d'Union est le projet porté par l'association *Cambrousse Atelier* pour continuer de faire bouger les lignes de la nature et de la biodiversité en ville et plus précisément dans le quartier des Hauts de Malesherbes, Paris 17^{ème}.

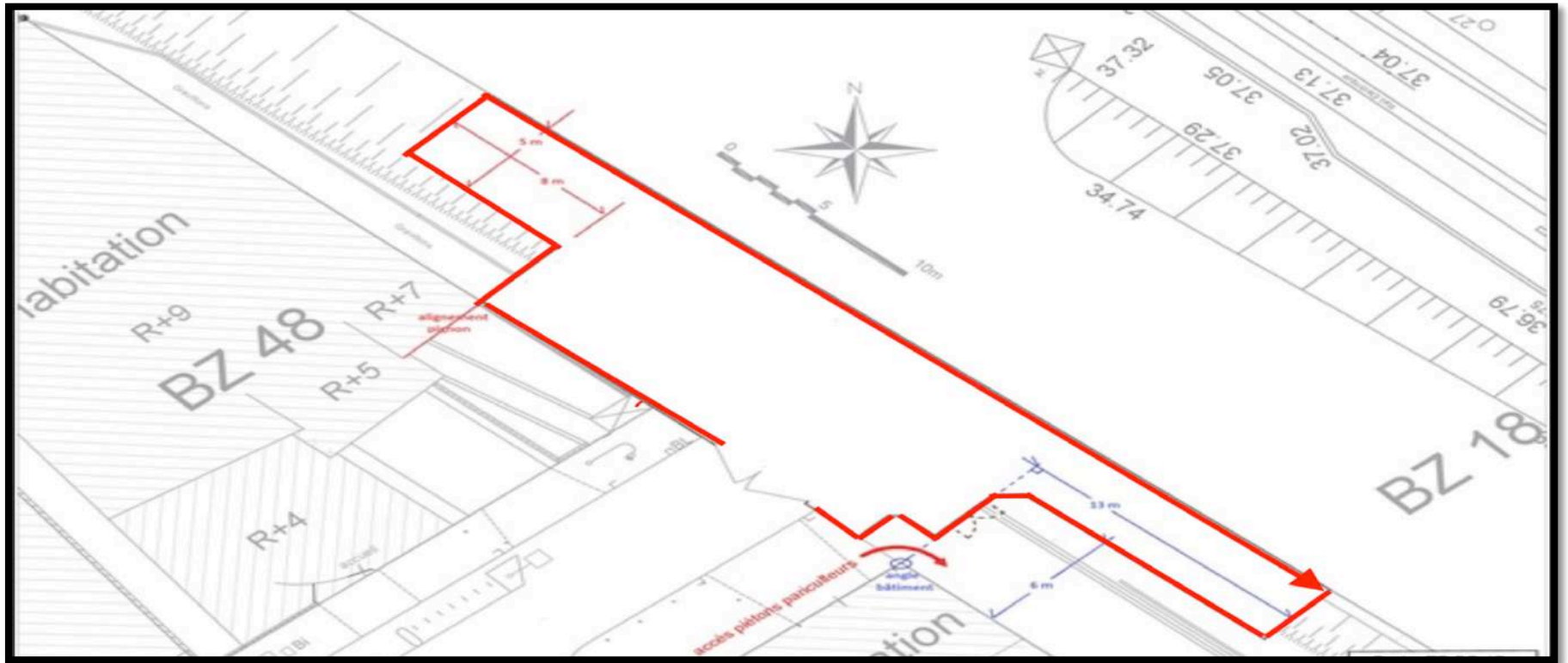
En effet, il s'agit d'un **Trait d'Union** entre la mini forêt, plantée en novembre 2020, et la Voie de la Biodiversité Paris 17 qui est un lieu d'accueil pour le vivant. L'association *Cambrousse Atelier* a participé à la création et à la mise en place de ces 2 projets.

Il s'agit d'aménager la dernière partie de la friche urbaine BP 17 en un lieu convivial et fertile. Créer un véritable laboratoire de ce que pourraient être les futurs éco quartiers de nos cités dans l'avenir.



PLAN DE LA PARCELLE

Le terrain se situe rue Stéphane Grappelli à Paris 17^{ÈME} (encadré en rouge)



La Ville de Paris, propriétaire, a pour projet l'installation d'un centre de tri.

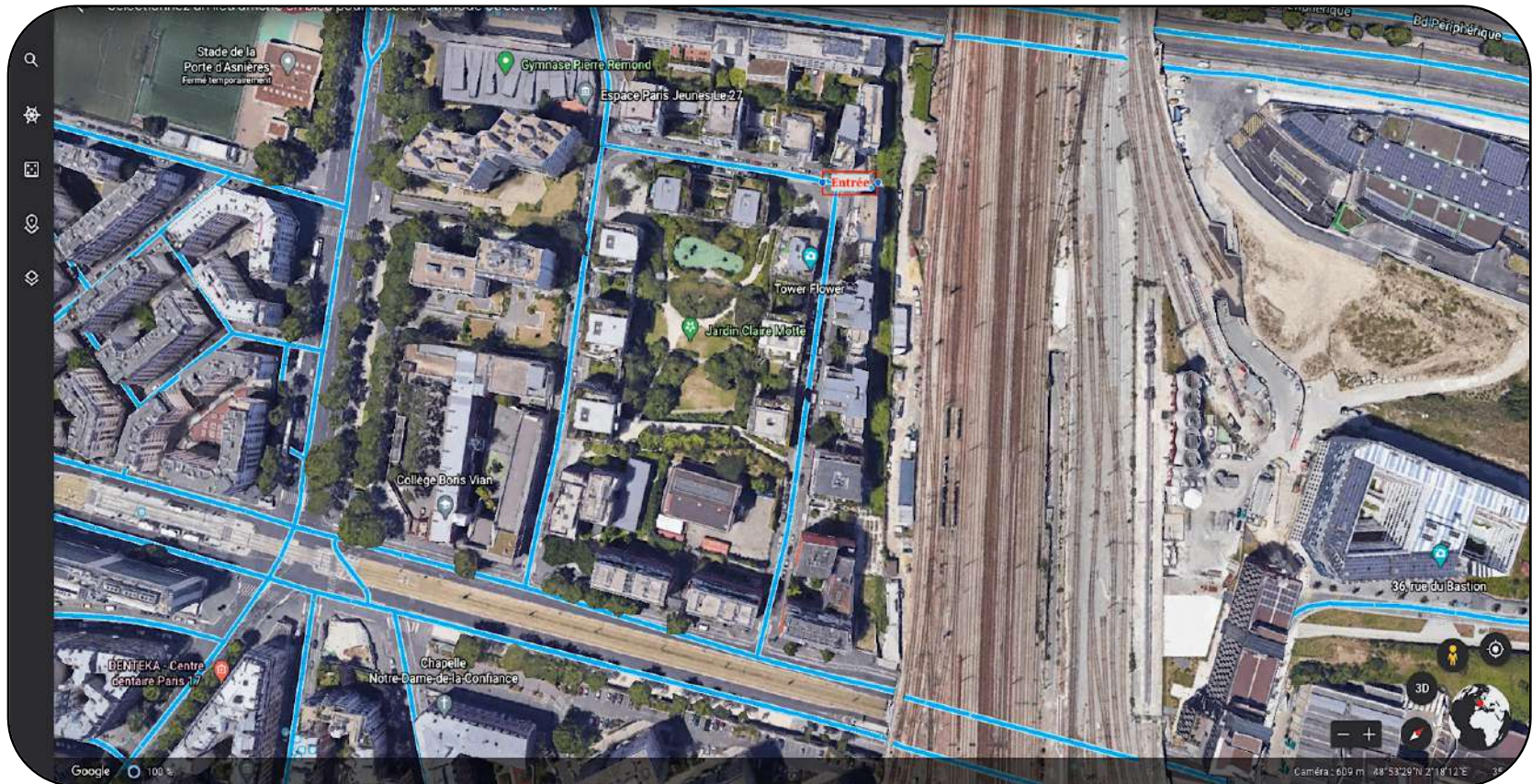
Ce projet, compréhensible dans un premier abord, est néanmoins inadapté quand à son emplacement. En effet, la circulation dans le quartier des Hauts de Malesherbes est malaisée en raison de son enclavement qui ne dispose que de 2 entrées et de 3 rues en U entourées d'immeubles d'habitations, école, crèche...

Par ailleurs, sur une partie de la friche, il existe un jardin partagé, une parcelle sur laquelle de nombreux végétaux sont soit maintenus soit en cours de plantation et une mini-forêt. Les haies séparatives avec le site de la SNCF abritent de nombreuses nichées d'oiseaux et sont sous la protection de la LPO.

Cambrousse Atelier propose de créer un **Trait d'Union** entre ces projets de verdissement d'un côté et de continuité dans la préservation de la nature urbaine pour et avec les habitants du quartier.



LES HAUTS DE MALESHERBES (Entrée de la friche)



Bref, **Trait d'Union** est un **projet fédérateur, écologique, ludique et positif** sur la vision de demain !

Notre souhait : montrer aux habitants la valeur ajoutée de concevoir les choses ensemble, avec la nature, et de façon circulaire en leur proposant de vivre l'expérience suivante :

- Je suis sensibilisé au **zéro déchet**
- J'apprends à réduire et à **valoriser mes bio déchets et résidus verts de taille** localement.
- Le résultat de mon geste de tri permet de fabriquer du **compost et du broyat**.
- Cette matière première est ensuite utilisée pour semer et donner vie à de jeunes plants dans la **pépinière**.
- Enfin une partie de ces plants donne naissance à une **prairie mellifère** favorisant la biodiversité dans laquelle je peux venir découvrir, apprendre et partager en famille. **Connecté à la nature** et au vivant, notre capital commun, je cherche à les préserver, à les restaurer et à les développer.

Trait d'Union s'articulera autour de 3 thématiques :

1. L'école du zéro déchet : le cercle vertueux
2. La pépinière de quartier
3. Le trait d'union dans le quartier



1. L'ÉCOLE DU ZÉRO DÉCHET : LE CERCLE VERTUEUX.

Il s'agit d'un espace de valorisation des matières végétales et bio déchets : nous installons des bacs de compost et de récupération de matières vertes des balcons, terrasses, jardins privés et partagés (branchage, taille).

Que fait-on ?

- On vient **apprendre à composter** avec une équipe de référents encadrants et un maître composteur.
- On **dépose ses bio déchets** lors de permanences dans des bacs de compost collectifs.
- On peut apporter des végétaux (tailles, feuilles, etc.) qui seront transformés en broyat grâce à la **mutualisation d'un broyeur**.
- On peut repartir avec du broyat pour alimenter son compost individuel ou paillé ses plantations.



Les objectifs ?

Favoriser le **zéro déchet** en ville : 30 % des poubelles des riverains participants seront transformées en compost. Beaucoup d'habitants n'ont pas d'espace suffisant dans leur immeuble pour y installer un bac à compost. D'autres n'ont pas encore fait voter en AG la mise en place d'un tel bac. Enfin, beaucoup de particuliers ont des bacs mais ne savent pas toujours s'en servir ou ont besoin de conseils.

Interroger les pratiques de consommation des citoyens et soutenir les changements d'habitudes alimentaires.

Démontrer la valeur ajoutée (Co2, temps, argent) d'un lieu de recyclage des bio déchets de quartier.

Dynamiser les **liens sociaux** du quartier.

A terme, nous pourrions imaginer la mise en place d'un projet pilote avec une collecte auprès des commerçants et des marchés de la ville à l'aide d'un triporteur.



COMPOSTAGE DE QUARTIER



2. LA PÉPINIÈRE DE QUARTIER : ON Y SÈME MAIN DANS LA MAIN LES GRAINES D'UN FUTUR PLUS RESPECTUEUX DE LA TERRE.

Il s'agit d'un espace équipé d'une serre, d'outils et de matière première dans lequel on **cultive de jeunes plants en milieu urbain**, avec la collaboration des habitants. La pépinière vit au cœur du quartier. Elle est une alternative aux grandes productions à fort impact environnemental qui nécessitent beaucoup de ressources.

Nous avons opté pour une pépinière construite à partir d'anciennes fenêtres.

Que fait-on ?

On **sème** et on fait **grandir de jeunes plants** qui approvisionnent les écoles, les balcons, terrasses ou jardins de particuliers, et les jardins partagés.

Il s'agit d'un **outil pédagogique** permettant de dispenser des ateliers semis et boutures.

On **troque des plantes et des graines** régulièrement pour diffuser les variétés gratuitement, toucher d'autres publics et enrichir les grainothèques.

On donne accès à des particuliers à une **production végétale variée, source de biodiversité**. En effet les jardins privés constituent une énorme surface végétale à Paris.



Les objectifs ?

Contribuer à la sauvegarde et à la diffusion des **plantes endémiques d'Île-de-France** ainsi qu'à la conservation d'une diversité génétique. (Les semences seront libres de droit et concerneront en priorité le développement de la palette des espèces végétales, ainsi que l'introduction de **plantes mellifères et nectarifères**.)

Valoriser le patrimoine horticole francilien en plaçant la biodiversité dans l'aménagement de la ville et en ravivant les savoirs des anciens.

Fertiliser les esprits créatifs.

Soutenir le développement d'une agriculture urbaine.

Développer la biodiversité en fleurissant balcons et jardins.



RECYCLAGE DES FENÊTRES, PORTES FENÊTRES, VOILETS...



3. LE TRAIT D'UNION DANS LE QUARTIER

En partenariat, notamment, avec le jardin partagé, *Le Males'Herbes*, et la Voie de la Biodiversité, nous semons et plantons également des fleurs annuelles et vivaces, belles et mellifères.

Que fait-on ?

On vient en **famille** découvrir le lieu et passer un moment agréable entouré de plantes à quelques pas de chez soi.

On apprend à **protéger la biodiversité** dans une prairie de plantes **sauvages** et **endémiques** du bassin parisien.

On **partage** son savoir, on **échange** et on crée du lien avec ses voisins.

On participe à des **ateliers**, ouverts à tous, à vocation pédagogique, organisés autour du thème de la **transition écologique** : initiation à la permaculture ; valorisation des déchets ; jardinage naturel ; vie du sol ; végétalisation urbaine (semis, bouturage, etc.) ; fabrication d'hôtels à insectes, de nichoirs à oiseaux, etc.).



Les objectifs ?

Embellir et valoriser le paysage urbain tout en favorisant la biodiversité.

Appuyer les continuités écologiques à l'échelle du territoire et interroger sur la notion de patrimoine végétal.

Sensibiliser et former un public large à la place de la nature en ville.

Rassembler les habitants, passants et curieux autour du lieu et de ses projets et partager des moments conviviaux dans la ville

Trait d'Union, c'est **semmer les graines d'une économie sociale, solidaire, circulaire et locale** auprès d'un public large et inclusif. Des graines qui portent en germes les éco quartiers de demain pour des **villes résilientes et durables**.

L'ensemble du projet sera réalisé en collaboration avec un **collectif de riverains** motivés. La transformation de la friche se fera au travers de **chantiers participatifs**, qui sont également des temps festifs pour rassembler, créer du lien social et célébrer.



Budget prévisionnel

Le projet nécessite un budget d'environ **30.000 €** pour l'achat des composteurs, matériel de compostage (fourche, brasse compost...), la fabrication d'une serre à partir de matériel recyclé et achat de petit outillage, des graines pour les plantations, du matériel de plantation, une cabane pour le stockage du matériel...



Cambrousse Atelier
Association Loi 1901 – W243002381
18 rue Albert Roussel – 75017 Paris
0610251412
contact@cambrousseatelier.com

Souad Mekali

Maître Composteur et Permacultrice certifiée

Gibran Zoughlami

Secrétaire de l'association / Lycéen